



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.117**

Séance publique du

18 mars 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

| |
|--|
| Accusé de réception en préfecture |
| A013-211300017-20130318-25527- DE-1-1_0 |
| Date de signature : 20/03/13 |
| Date de réception : mercredi 20 mars 2013 |
|  <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

**OBJET : ASSOCIATION DES VILLES D'ART ET D'HISTOIRE. PROJET D'EXPOSITION
PHOTOGRAPHIQUE, JARDIN DU LUXEMBOURG A PARIS**

Le 18/03/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 12/03/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, M. Henri MATAS à Mme Sylvaine DI CARO, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18/03/13

MEB

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

-

Nomenclature : 8.9 Culture

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : ASSOCIATION DES VILLES D'ART ET D'HISTOIRE. PROJET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE, JARDIN DU LUXEMBOURG A PARIS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

A partir du 15 septembre et jusqu'au 31 décembre 2013, ce sont 80 collectivités dotées d'une politique de protection et de valorisation de leur patrimoine qui seront à l'honneur sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris.

Le Sénat a choisi l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire pour réaliser une exposition de 80 photos grand format, mettant en valeur villes à secteur sauvegardé ou protégé, ZPPAUP, villes et pays d'art et d'histoire.

L'association à laquelle nous adhérons, propose à la ville d'Aix-en-Provence d'être une des villes exposées dans ce cadre.

Cette exposition, en plein air et accessible à tous, sera un formidable outil pour faire connaître au grand public non seulement des éléments du patrimoine français qui leur étaient peut-être jusque-là inconnus, mais aussi l'engagement de collectivités de toute taille en faveur de leur patrimoine et de l'amélioration du cadre de vie.

Pour être présent, l'association nous demande la somme de 3 000 € couvrant les frais de tirage et d'installation de cette présentation.

Aussi, mes cher(e)s collègues, compte tenu de l'impact indéniable de cette exposition dans un lieu prestigieux et hautement fréquenté, je vous demande de donner votre accord pour :

- **REGLER** à l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire la somme de 3 000 € pour notre participation à cette exposition ;

- **DIRE** que cette dépense sera imputée sur le chapitre 92322-6228-1716 de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.117 - ASSOCIATION DES VILLES D'ART ET D'HISTOIRE. PROJET D'EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE, JARDIN DU LUXEMBOURG A PARIS

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Présents et représentés | : 55 |
| Présents | : 50 |
| Abstentions | : 0 |
| Non participation | : 0 |
| Suffrages Exprimés | : 55 |
| Pour | : 55 |
| Contre | : 0 |

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/03/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**